

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 PP 41 Opérations de cession de biens immobiliers acquis sur le budget spécial de la Préfecture de Police. Autorisation donnée à M. le Préfet de Police d'agir au nom et pour le compte du Maire de Paris.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération, en date du 24 juin 2011, par lequel M. le Préfet de police soumet à son approbation l'autorisation d'agir au nom et pour le compte du Maire de Paris dans le cadre des opérations de cession de bien immobiliers acquis sur le budget spécial ;

Vu l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice n°04-024 M14 du 9 mars 2004 modifiée ;

Sur le rapport présenté par Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Préfet de police est autorisé à agir au nom et pour le compte du Maire de Paris pour initier et mener à son terme toutes les opérations de cession de biens immobiliers qui sont propriété de la Ville de Paris et dont l'acquisition, la construction, la remise ou le maintien en l'état ont été financés par le budget spécial de la Préfecture de Police.

Article 2 : Ces opérations, dont la liste prévisionnelle figure en annexe font l'objet, conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 susvisé, d'une délibération du Conseil de Paris.

Article 3 : Les produits de ces cessions sont comptabilisés sur le budget spécial conformément aux dispositions de l'instruction codificatrice M14 susvisée relatives aux sorties des immobilisations non financières.

Annexe : projets de cession de biens immobiliers pour l'année 2011 et suivantes

Biens acquis sur l'article 901-1311 « Investissements sur casernements » :

1 - terrain 30, rue de la Gaîté à Champigny-sur-Marne (94500) d'une superficie de 2.357 m² cadastré section CO n°228.

2 - terrain Grande rue à Sèvres (92310) d'une superficie de 2.124 m², cadastré section AP n° 237.